



COLLECTIVITÉ

COURCELLES-SAPICOURT

Arrondissement de Reims
Canton de Ville en Tardenois

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal
Séance du vendredi 26 septembre 2014

Par suite d'une convocation en date du 11 septembre 2014, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, à 20 h 30, sous la présidence de Patrick DAHLEM.

Nombre de conseillers :

en exercice	11	Présents : Gérald MABILE, Jean MICHEL, Michel BACARISSE, Maurice ENGEMANN, Xavier CULEUX, Thierry PROLA, Grégoire MAZZINI, Pierre CARRE, Jacky LESUEUR, Philippe LEVEAUX.
présents	11	
votants	11	Secrétaire de séance : Jacky LESUEUR.
Délibération n°	39/2014	

Objet : Achat et pose de radars pédagogiques.

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que lors de la réunion du 18 juin 2014 il a été décidé de d'analyser des devis concernant la pose de radars pédagogiques. Monsieur BACARISSE Michel s'est chargé de l'analyse. Il présente au conseil municipal les trois devis reçus.

Après réflexion, le conseil municipal, à l'unanimité

DECIDE l'achat d'un radar pédagogique auprès de la société ELAN CITE. Ce radar sera installé dans un premier temps à l'entrée du village par la rue Paul Bouton. Cet achat sera imputé en section d'investissement.

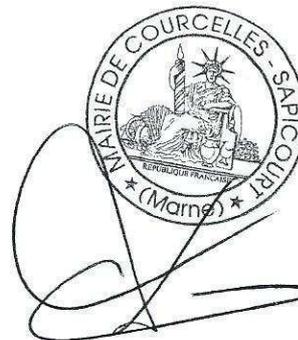
DECIDE de déposer auprès du Conseil Général une demande de subvention au titre des amendes de police.

AUTORISE le maire à signer le devis pour l'achat d'un radar pédagogique, à déposer la demande de subvention auprès du conseil général.

CHARGE le maire de signer toutes les pièces administratives et comptables qui découlent de cette délibération.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à Courcelles-Sapicourt, le 26 septembre 2014
Affichage du 29 septembre 2014
Le Maire
Patrick DAHLEM

Le Maire certifie le caractère exécutoire de cet acte
Compte-tenu de sa publication le 26 septembre 2014



REÇU A LA SOUS-PRÉFECTURE
de REIMS

- 7 OCT. 2014

